

Le COBARIC célèbre le Mois de l'eau avec des initiatives éducatives et écologiques

Scott, 18 juin 2024. – Dans le cadre de la campagne provinciale « Juin, Mois de l'eau », le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) multiplie les initiatives pour sensibiliser et éduquer la population sur la place de l'eau dans nos vies; et sur les gestes faciles à poser pour préserver cette précieuse ressource.

Une grande distribution d'arbres dans les écoles de la Beauce

Le Mois de l'eau a débuté sur le terrain avec des distributions d'arbres dans plusieurs écoles de la Beauce. Au total, quelques 600 arbres ont été distribués aux jeunes élèves des écoles Saint-Famille (Tring-Jonction), Louis-Albert-Vachon (Saint-Frédéric) et L'Éveil (Sainte-Marie). Toutes les classes ont pu profiter d'une courte présentation sur l'importance des arbres dans l'environnement, en particulier pour les cours d'eau. Car même éloignés des cours d'eau, les arbres favorisent la rétention de l'eau de pluie alors que leurs racines et leur feuillage absorbent eau et nutriments, permettant de diminuer la quantité de polluants qui rejoint les rivières.

Cette initiative a été réalisée par le COBARIC en étroite collaboration avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB) ainsi que l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privés de la Chaudière.

Promotion d'une pêche durable à Saint-Agapit et Saint-Joseph-de-Beauce

Pour la Fête de la pêche le 8 juin dernier, le COBARIC était présent aux événements organisés par les municipalités de Saint-Agapit et de Saint-Joseph-de-Beauce. Près d'une centaine de jeunes pêcheurs ont appris de précieuses informations sur la truite mouchetée (poisson ensemencé par les municipalités pour l'événement), les règlements, la sécurité ainsi que l'importance de prendre soin des rivières pour que chacun puisse pratiquer la pêche sportive dans le futur.

Un rendez-vous donné sur les médias sociaux

Saviez-vous que la rivière Chaudière a connu la drave pendant plusieurs décennies? Que cette rivière était une véritable autoroute vers Québec du temps où l'on se déplaçait en canot? En complément de ses activités sur le terrain, le COBARIC diffuse actuellement une série de publications sur ses médias sociaux. Elles visent à informer comme divertir un plus large public sur les utilisations de l'eau et de la rivière Chaudière à travers l'histoire. Le COBARIC invite donc la communauté à suivre cette série qui se poursuivra sur Facebook ou TikTok jusqu'au début du mois de juillet!

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC, organisme de bassin versant de la rivière Chaudière, concerte le milieu municipal, forestier, industriel, agricole, communautaire ainsi que les citoyens à une utilisation harmonieuse de l'eau. Il les accompagne dans la réalisation d'activités pour qu'ils deviennent des acteurs de la protection de l'eau et de ses habitats. Il s'assure que l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, ses lacs, milieux humides et ruisseaux est disponible tant en quantité qu'en qualité pour répondre à tous les besoins, aujourd'hui comme demain.

- 30 -

Source :
Véronique Brochu, directrice générale
Comité de bassin de la rivière Chaudière
T. 418-389-0476, poste 1
C. direction@cobaric.qc.ca

Pour information :
Marine Gaumer, chargée de projets -
communications
Comité de bassin de la rivière
Chaudière
T. 418-389-0476, poste 3
C. communications@cobaric.qc.ca

À propos de la campagne « Juin, Mois de l'eau »

En 2017, dans le cadre de l'adoption de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés, le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux. Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. À cette occasion, les organismes de bassins versants du Québec (OBV du Québec) et les organismes coordonnateurs des Tables de concertation régionales (TCR) organisent annuellement des activités grand public. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, quant à lui, coordonne le travail des organismes promoteurs et promeut leurs activités à travers la province, entre autres sur le site web moisdeleau.org/.